

Pour la troisième année consécutive, dans le cadre du Plan Bio de l'Avesnois, des mesures d'herbe sont réalisées dans plusieurs exploitations bio (Bovins lait et Bovins viande) du territoire de l'Avesnois. Cette année nous suivront les pousses d'herbe sur 12 sites. En plus des mesures réalisées par nos propres soins, certains éleveurs nous communiquent les résultats qu'ils obtiennent.

Ces mesures, qui vont commencer le 11 mars, seront effectuées une fois par semaine au printemps.



Sites mesurés en 2022

Somme des températures

La somme des températures est un indicateur intéressant sur lequel s'appuyer pour les prises de décision sur la gestion du pâturage et des fauches. Elle se calcule à partir du 01 février en base 0°C en soustrayant la température minimum à la température maximum de chaque jour divisée par deux. Puis il faut cumuler les résultats obtenus chaque jour.

Jours	T°C mini	T°C maxi	Résultat jour	Cumul (°C)
Au 02.03 somme de températures à 178°C				
03.03	2	12	5	183
04.03	0	10	5	188
05.03	-2	8	3	191
06.03	-2	6	2	193

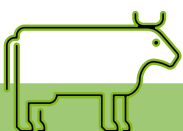
Au 06 mars la somme des températures sera de 193 °C cumulés.

La référence pour un début de déprimage se situe autour des 300°C. Grâce au prévisionnel, nous pouvons envisager un début de déprimage dans une quinzaine de jours.

Côté précipitations, l'Avesnois est le territoire en ayant reçu le plus depuis le début d'année. En effet, nous comptons 50 mm de moyenne en plus par rapport au reste de la région. Fin février, nous comptons 200 mm cumulés, ce qui est légèrement plus élevé que la moyenne sur 10 ans (180 mm). Cette forte pluviométrie a un impact sur le début des mises à l'herbe.

Mise à l'herbe

Rappelons d'abord que le déprimage consiste à faire pâturer les animaux en fin d'hiver, avant que la croissance de l'herbe ne reprenne. C'est une remise à 0 qui a pour intérêt de favoriser le tallage des graminées grâce à l'apport de la lumière au pied de la végétation. Les légumineuses profiteront aussi de cette lumière et seront plus présentes au printemps. La qualité de la repousse d'herbe après un déprimage ne sera que meilleure.



Le déprimage aura également pour intérêt zootechnique de réaliser une transition alimentaire plus douce, ce qui permet au système digestif des animaux de s'adapter plus aisément à cette nouvelle alimentation.

La mise à l'herbe en début de saison est conditionnée par plusieurs critères :

- **Les stocks fourragers**

En globalité, cette année, les stocks fourragers sont plutôt excédentaires en fin d'hiver. Ce critère ne semble pas être le facteur déclenchant pour une mise à l'herbe précoce. Malgré tout, les stocks fourragers peuvent devenir précieux en cas de printemps et/ou été sec. Lorsque les conditions de déprimage/pâturage seront optimales, il conviendra d'être réactif, afin de ne pas « gaspiller » des stocks fourragers.

- **La portance**

La portance va être cette année un facteur plus influençant. Le repère sur lequel il faut se baser est le test du talon. Cela consiste à planter le talon dans votre prairie. Ce dernier ne doit pas s'enfoncer dans le sol de plus de 5 cm.

- **L'état du stock d'herbe en sortie d'hiver**

o *Si peu de résiduel d'automne*

Si le stock d'herbe en sortie d'hiver se situe autour de 8-10 cm et que la portance est convenable, il est possible de faire déprimer la prairie, en veillant à ne pas faire surpâturer, ce qui aurait un impact sur toute la saison de pâturage. Pour cela, vos animaux doivent avoir ingérer plus de la moitié de leur ration d'hiver avant la sortie. Il faut jouer sur le temps de présence au pâturage pour gérer la hauteur de sortie qui ne doit surtout pas être inférieur à 5 cm.

o *Si beaucoup de résiduel d'automne*

En revanche, si le résiduel d'automne est plus conséquent, c'est-à-dire au-delà de 15 cm. Le déprimage est primordial pour relancer une pousse convenable au printemps. Dans ce cas, les animaux pourraient sortir sans avoir ingéré leur ration. Pour obtenir une hauteur de sortie autour de 5 cm, il faudra jouer sur le temps de présence (attention portance).

Une autre solution peut être de faire pâturer d'autres catégories d'animaux si l'on craint la perte de qualité du fourrage.

Fertilisation

Les conditions hivernales n'ont pas permis à tous les éleveurs d'épandre leurs effluents d'élevage. La météo des jours passés et de la semaine à venir peut permettre de rattraper une partie de ce retard. Dans les parcelles portantes, il faudra veiller à apporter un fumier composté ou décomposé. L'épandage devra être qualitatif : le fumier devra être fortement émiétté pour favoriser une dégradation rapide. La quantité à apporter ne devra pas dépasser 15 T/ha quitte à refaire un apport plus tardivement en saison si les conditions d'exploitation le permettent.

Bonne saison de pâturage à tous !

